

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

Mercredi (après-midi) 18 mars 2015

Direction de l'instruction publique

32 2014.RRGR.908 Postulat 180-2014 Kohli (Berne, PBD) Obtention des certificats ECDL dans les écoles moyennes

N° de l'intervention: 180-2014
Type d'intervention: Postulat
Déposée le: 03.09.2014
Déposée par: Kohli (Berne, PBD) (porte-parole)
Desarzens-Wunderlin (Boll, PLR)
Keller (Hinterkappelen, Les Verts)
Cosignataires: 4
N° d'ACE: 167/2015 du 18 février 2015
Direction: INS

Obtention des certificats ECDL dans les écoles moyennes

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier l'opportunité de proposer dans toutes les écoles moyennes du canton de Berne (gymnases et écoles de culture générale) des leçons destinées à préparer les examens ECDL et d'organiser les examens d'obtention des certificats ECDL au sein de l'école. L'idéal serait que les élèves commencent les cours ECDL en début de neuvième année. Ainsi, même les élèves qui quittent l'école à la fin de la scolarité obligatoire seraient en possession d'un certificat ECDL. Le Conseil-exécutif pourrait par ailleurs recommander aux communes de proposer le certificat ECDL au degré secondaire I.

Développement :

Tous les élèves devraient quitter l'école avec un certificat de capacité en TIC. Le certificat ECDL (European Computer Driving Licence), internationalement reconnu et le plus répandu en Suisse, atteste ces capacités. Les aptitudes pratiques acquises grâce à l'ECDL sont utiles aux élèves durant leur formation professionnelle ou leurs études.

Savoir se servir d'un ordinateur est devenu indispensable, au même titre que savoir lire, écrire et compter. C'est pourquoi les écoles doivent elles aussi réagir à cette mutation. Avec les certificats ECDL, elles peuvent transmettre à leurs élèves de solides connaissances attestées dans l'utilisation des applications Office, des systèmes d'exploitation et de l'internet, contribuant ainsi à l'amélioration des perspectives d'avenir de leurs élèves.

Le programme ECDL est déjà solidement ancré dans de nombreuses écoles secondaires de Suisse alémanique et a fait ses preuves en tant que matière optionnelle¹. Dans le canton de Zurich, l'ECDL fait partie du programme scolaire de l'école de culture générale. Les élèves suivent quatre modules ECDL dans le cadre du cours d'informatique et peuvent obtenir le certificat ECDL Profile. Depuis le lancement de ce programme en 2007, cette école a déjà fait passer 11 000 tests (épreuves de certificat et tests de placement). L'ancienne école cantonale d'Aarau a elle aussi déjà fait passer plus de 28 000 tests. Et ce ne sont pas les seuls exemples.

Le programme ECDL offre une certification toujours actuelle et flexible des compétences informatiques. Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire, dans l'esprit d'un apprentissage tout au long de la vie.

Chaque année en Suisse, 18 000 personnes, dont deux tiers de jeunes en formation professionnelle, en école moyenne ou en école secondaire, passent les examens modulaires ECDL et améliorent ainsi leurs chances sur le marché de l'emploi.

¹ La liste de tous les centres d'examen ECDL dans les gymnases et écoles cantonales, les écoles de culture générale et au niveau secondaire (secondaire I), se trouve à l'adresse www.ecdl.ch/pruefungsstandorte.

La Société Suisse d'informatique (SI), bénéficiaire d'une licence de la fondation ECDL, une organisation à but non lucratif sise à Dublin, promeut la diffusion de l'ECDL en Suisse et garantit ainsi aussi sa qualité.

Réponse du Conseil-exécutif

Les cours de technologies de l'information et de la communication (TIC) occupent une place importante dans les écoles moyennes. Ainsi, une leçon dédiée aux TIC a été introduite dans le cadre de l'actuelle révision du plan d'études germanophone pour la formation gymnasiale. Ces cours de TIC ne doivent pas mettre l'accent sur l'utilisation d'applications (formations liées à des produits), mais plutôt permettre la transmission de connaissances TIC plus étendues (sécurité et protection des données, etc.).

Les travaux autour du plan d'études vont se baser sur les expériences acquises au sein des écoles moyennes tout en tenant compte des dernières évolutions. Certaines écoles ont déjà pris l'initiative de proposer à leurs élèves des cours facultatifs permettant l'obtention de certificats informatiques, que ce soit ceux d'ECDL ou ceux d'autres prestataires (p. ex. SIZ). Ces expériences vont elles aussi être prises en considération pour l'élaboration du nouveau plan d'études. Dans le cadre du travail effectué sur le plan d'études, il est impératif de veiller à ce que la liberté d'enseignement du corps enseignant et l'autonomie partielle des écoles ne soient pas entravées inutilement par une consigne concernant le produit ou les moyens d'enseignement à utiliser.

Le processus de remaniement du plan d'études germanophone pour la formation gymnasiale qui est actuellement en cours offre en principe la possibilité d'étudier la demande formulée dans le postulat visant à introduire la préparation aux examens ECDL dans le programme des écoles moyennes. Ce faisant, il convient de tenir compte des points suivants :

- Les cours ECDL concernent uniquement les produits Microsoft et ne tiennent pas compte des autres produits sur le marché. Il s'agit donc d'une offre unilatérale.
- Au moment de traiter le postulat, il faut examiner d'un œil critique l'option d'une orientation des écoles cantonales vers un seul prestataire. Une telle démarche rendrait impossible le recours à des produits Open Source.
- Avec une formation axée sur un seul produit, les compétences informatiques ne sont pas développées de manière optimale. Il est au contraire possible de transmettre des compétences informatiques étendues uniquement si l'on va au-delà du savoir nécessaire à une seule application.
- Les coûts liés à l'introduction des cours préparant aux examens ECDL doivent être étudiés avec attention. A l'heure où des mesures d'économie rigoureuses sont mises en place dans le sillage de l'examen des offres et des structures, il ne serait pas bon de lancer de coûteux nouveaux cours pas forcément nécessaires.
- De nombreuses écoles étudient actuellement la possibilité d'introduire la stratégie informatique « Bring your own device » ou en français « Apportez votre équipement personnel de communication ». Une formation axée sur les produits Microsoft empêcherait la réalisation d'un tel projet.
- Selon l'auteure du postulat, de nombreuses écoles secondaires proposent déjà des cours ECDL. Il faut éviter le dédoublement de l'offre en proposant de tels cours dans toutes les écoles moyennes.

Compte tenu des points susmentionnés, le Conseil-exécutif est disposé à étudier, dans le cadre du remaniement du plan d'études germanophone pour la formation gymnasiale, la question de savoir s'il faut ou non introduire des cours de préparation aux examens ECDL obligatoires au sein des écoles moyennes du canton de Berne.

Proposition du Conseil-exécutif :

Adoption

Marc Jost, Thoune (PEV), vice-président. Ist das Postulat im Rat bestritten? – Das ist nicht der Fall. Somit stimmen wir darüber ab. Wer Das Postulat annehmen will, stimmt Ja, wer es ablehnen will, stimmt Nein.

Vote

Décision du Grand Conseil :

Adoption

Oui	86
Non	47
Abstentions	6